

Le 31 octobre 2006

MÉMOIRE

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 73

Équipements Comact inc., dont une de ses divisions est située à Saint-Georges, est chef de file Nord-Américain dans la conception et la fabrication d'équipements destinés aux usines de transformation du bois. La compagnie offre la plus large gamme de produits sur le marché, du simple convoyeur jusqu'à la ligne de production complètement automatisée, autant pour le bois résineux que pour le bois franc. Cependant, la technologie de sciage de Comact est principalement vendue aux opérateurs de scierie dans l'industrie du bois de charpente résineux.

Notre entreprise est très favorable à un projet tel que le prolongement de l'autoroute 73 pour plusieurs raisons. Dans le contexte économique où nous nous trouvons présentement, soit le marché du bois d'œuvre et des forêts, et le dossier des régions ressources, nous nous devons d'être très compétitifs pour la rentabilité de notre entreprise, et ainsi pouvoir conserver l'emploi de quelques 200 travailleurs à Saint-Georges, et le plus tôt serait le mieux.

Concrètement, le prolongement de l'autoroute 73 jusqu'à Saint-Georges permettrait de réduire nos délais de livraison et nos coûts de transport, ce qui nous permettrait de mieux négocier avec nos clients potentiels,

Équipements Comact inc. appuie entièrement ce projet qui ne peut être que bénéfique pour toute la région de Saint-Georges.



Simon Potvin ing.
Vice-président